

Olivier Belhumeur
Laura Lee Ferron

Mémoire sur le projet de modification de la limite du parc national du mont-Orford

16 mars 2023

Créé en 1938, le parc national du Mont-Orford est depuis, un joyau de la région de l'Estrie. Depuis sa création, plusieurs modifications ont eu lieu pour diverses raisons tel que des agrandissements ou des changements de vocation pour certains secteurs. Ces différents projets n'ont pas toujours été effectués dans le cadre d'une audience publique sur l'environnement puisque cet organisme n'a été créé qu'en 1978. Cependant, le récent projet de modification des limites du parc se retrouve au cœur d'un BAPE depuis le 31 janvier 2023 et le présent document est un mémoire de la part de Olivier Belhumeur et Laura Lee Ferron.

Premièrement, un enjeu souvent négligé est celui de la pollution lumineuse. En effet, ce type de pollution peut avoir un impact notable sur la faune et la flore, ainsi que sur le système hormonal de l'être humain. Le projet d'agrandissement du parc doit alors se munir d'un programme de diminution de la lumière artificielle afin d'en limiter ou d'en éliminer les effets. Heureusement, la SÉPAQ possède l'ambition de devenir « un leader mondial dans la protection et la mise en valeur du ciel étoilé ». (Pion, 2021) Effectivement, à la suite du succès du parc national du mont Mégantic, le parc national du Mont-Tremblant s'est retrouvé dans la ligne de mire de la SÉPAQ afin d'obtenir une certification auprès de l'IDA. (Internal Dark Sky Association) Il y a alors bon espoir que le parc national du Mont-Orford, qui se retrouve déjà non loin de la réserve de ciel étoilé du mont Mégantic, se retrouve lui aussi à être muni d'une telle politique de protection. Comme mentionné par Claudia Lasselle lors de la première partie de l'audience publique du 15 février 2023, l'organisation est actuellement en train de réviser l'éclairage des infrastructures actuel et que dans la planification des futurs aménagements, elle tend à limiter le plus possible l'éclairage en s'inspirant et en travaillant avec ses collègues du mont Mégantic.

Deuxièmement, le projet d'agrandissement de la limite du parc national du Mont-Orford permettra à tous visiteurs ainsi qu'à la population environnante de profiter davantage de la nature. Effectivement, ce projet propose de mettre en place plusieurs nouvelles activités et espaces naturels qui permettront d'accueillir les petits comme les grands. Parmi ces activités, se retrouvent l'ajout de sentiers de randonnées pédestres et de

raquettes, l'aménagement de nouveaux sentiers multifonctionnels cyclables et pédestres, le développement d'un réseau de sentiers de vélo de montagne, l'offre d'activités nautiques comme les canots, les kayaks et les planches à pagaie, l'augmentation des parois disponibles pour l'escalade et finalement, la mise en place d'hébergements et de haltes comme des chalets, des campings avec services, des camps rustiques et des pavillons de séjours. Toute cette diversité d'activités de récréation permettra de rejoindre et d'attirer une panoplie de gens passionnés par ces nombreux sports et loisirs offerts. Ainsi, ce projet permet, entre autres, de favoriser et de contribuer à la santé physique, mais aussi mentale de la population. D'ailleurs ces loisirs permettront à plusieurs de reconnecter avec la nature et la simplicité. Il est aussi important de mentionner que les retombées économiques de cette augmentation d'activités en nature seront directement recueillies dans notre région.

En revanche, la venue de telles activités supplémentaires peut amener son lot d'impacts négatifs sur le territoire protégé. En effet, la pratique d'activité nautique sur les plans d'eau risque d'amplifier la prolifération d'espèces aquatiques envahissantes. Pour contrer cette problématique, l'organisation applique donc des mesures d'atténuation, comme des stations de nettoyage d'embarcation avec du personnel surveillant afin de limiter la contamination entre les différentes étendues d'eau. Aussi, avec l'augmentation des visiteurs, il y aura inévitablement une hausse des matières résiduelles jetées sur place et la formation de sentiers préférentiels. Évidemment, des stations de vide-ordures et des indications seront mises en place afin de guider les visiteurs sur les bonnes pratiques à adopter pour limiter notre impact sur l'environnement. Il n'y a malheureusement pas de moyen miracle afin d'empêcher les gens de ne pas respecter leur environnement et la nature, or une surveillance accrue ainsi que de la sensibilisation auprès des utilisateurs devrait être adoptée.

En conclusion, bien que notre mémoire ne soit en aucun point exhaustif face à tous les enjeux pouvant être apportés face à ce projet, il en demeure un projet favorable à la protection de la biodiversité ainsi qu'à la tenue d'un lieu ressourçant pour la population. De plus, ce projet est effectué avec l'expertise du groupe SÉPAQ, œuvrant dans ce

domaine depuis plusieurs décennies et couvrant plusieurs champs d'expertise. Bref, nous sommes favorables à la réalisation d'un tel projet, selon les informations à notre disposition et selon les modalités présentées.

Médiagraphie

Pion, Isabelle, « Après Mégantic, d'autres parcs nationaux s'attaquent à la pollution lumineuse », sur le site *La tribune*, [https://www.latribune.ca/2021/10/19/apres-megantic-dautres-parcs-nationaux-sattaquent-a-la-pollution-lumineuse-a3b23b7e46428762ea79175033d9beea], (consulté le 27 février 2023).

Gouvernement du Québec, *Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford*, document d'information, [document PDF], [https://www-c12.omnivox.ca/cvir/ddle/VisualiseDocument.aspx], (consulté le 27 février 2023).